

COMPTE-RENDU DE REUNION

PROJET / N° PROJET

Étude des itinéraires du Schéma cycle

MAITRE D'OUVRAGE

Communauté du Pays Voironnais

LIEU / DATE DE REUNION

Voiron / 1 et 2 mars 2022

N° DU COMPTE-RENDU / REDACTEUR / DATE DE DIFFUSION

Compte-rendu n°01 / Arnaud BELLIER & Léa VUAGNAT & Cécile DUTOIT / le 02/03/2022

PRESENCES ET DIFFUSION

INTERVENANTS	FONCTION	PRESENT	DIFFUSION
Maitrise d'ouvrage – Pays du Voironnais			
Perrine Roy	Cheffe de projet mobilités durables	X	X
Laura MOLLARD DUMONT	Chargée d'études / Cheffe de projet Mobilités durables Service des Mobilités	X	X
Veronique MOLLION	Responsable de Projet / Aménagement opérationnel	X	X
Luc REMOND	Vice-Président en charge de la qualité de l'air et des mobilités	X	X
Maitrise d'œuvre - SCE			
Arnaud BELLIER	Responsable du pôle Infrastructures Urbaines Sud-Est	X	X
Léa VUAGNAT	Chargée de projet socio économie et mobilités	X	X
Cécile DUTOIT	Chargée d'études infrastructures urbaines	X	X
Comité d'itinéraire Voiron-Centr'Alp			
VOIRON			
Fabrice Bancod	Technicien	X	X
Pierre Bonnardon	Elu	X	X
Bruno Sarrat	Elu	X	X
Julien Polat	Maire		X
Janny Guiffroy	Chef de projet Cœur de Ville	X	X
COUBLEVIE			
Adrienne Perves	Maire	X	X
Eric Lamidieu	Elu	X	X
Antoine Clopet	Elu	X	X
Chloé Meriguet	Technicien	X	X
LA BRUISSE			
Damien Brochier	DGST		X
Serge Papillon	Elu		X
Dominique Dessez	Maire	X	X
ST JEAN DE MOIRANS			
Laurence Bethune	Maire		X
Françoise Rey	Elu		X
Ingrid Difonzo	Elu	X	X
DEPARTEMENT			
Julia Cattoen	Chargée Mobilité	X	X
Mickaël Richard	Référent mobilité territoire CAPV	X	X
Veronique Lespinats	Directrice Mobilité		X

INTERVENANTS	FONCTION	PRESENT	DIFFUSION
Comité d'itinéraire Moirans-Voreppe (Centr'Alp)			
MOIRANS			
Alain Russier	Elu	X	X
Julien Alapetite	Elu		X
Patrice Cotte	Technicien	X	X
Cédrine Leconte	Technicien		X
Valerie Zulian	Maire		X
VOREPPE			
Luc Rémond	Maire	X	X
Guillaume Gros	Tech : Responsable espace public	X	X
Gilles Lancelon	Directeur pôle ADTU		X
SERVICE ECO CAPV			
Louis Gallino	Technicien aménagement		X
Coralie Guillermin	Directrice Eco		X
Thomas Faure	Technicien éco	X	X
DEPARTEMENT			
Julia Cattoen	Chargée Mobilité	X	X
Mickaël Richard	Référent mobilité territoire CAPV	X	X
Veronique Lespinats	Directrice Mobilité		X
Comité d'itinéraire Voiron-St Aupre			
VOIRON			
Fabrice Bancod	Technicien	X	X
Pierre Bonnardon	Elu	X	X
Julien Polat	Maire		X
Janny Guiffroy	Chef de projet Cœur de Ville		X
COUBLEVIE			
Adrienne Perves	Maire		X
Eric Lamidieu	Elu		X
Antoine Clopet	Elu		X
Chloé Meriguet	Technicien		X
ST ETIENNE DE CROSSEY			
Gyslaine Peylin	Maire		X
Myriam Marrant	Elu		X
Béatrice Velu	Elu	X	X
Karine Siauve	Elu	X	X
Mairie			X
SAINT AUPRE			
Patrick Buisson	Maire		X
Pierre Galland	Elu	X	X
Marie Noëlle Irvine		X	X
DEPARTEMENT			
Julia Cattoen	Chargée Mobilité	X	X
Mickaël Richard	Référent mobilité territoire CAPV	X	X
Veronique Lespinats	Directrice Mobilité		X
Comité d'itinéraire Tullins-Moirans			
MOIRANS			
Alain Russier	Elu	X	X
Julien Alapetite	Elu		X
Patrice Cotte	Technicien	X	X
Cédrine Leconte	Technicien		X
Valerie Zulian	Maire		X
TULLINS			
Gérard Cantournet	Maire		X
Laëticia Serpaggi	Elu	X	X
Pasquier Agathe	Technicien	X	X
Decerier Amandine	Technicien	X	X
Mairie	Mairie		X
VOUREY			

Fabienne Blachot	Maire	X	X
Annie Giroud	Elu	X	X
Mairie	Mairie		X
DEPARTEMENT			
Julia Cattoen	Chargée Mobilité		X
Mickaël Richard	Référent mobilité territoire CAPV		X
Veronique Lespinats	Directrice Mobilité		X

ATELIERS DU 1 ET 2 MARS 2022 – COMITES ITINERAIRES

Le bureau d'étude SCE a été missionné par le Pays du Voironnais pour faire **la déclinaison opérationnelle des 8 itinéraires du schéma cycle + traversée de la RD1075**.

Les aménagements proposés dans le cadre du schéma cycle devront :

- Permettre de développer la pratique du vélo sur le territoire
- Répondre à un usage quotidien domicile travail avec les enjeux suivants :
 - Accessibilité à tous les usagers
 - Confort d'usage
 - Continuité des aménagements
 - Itinéraire direct et rapide
- Favoriser les aménagements en site propre.

La mission comprend 2 phases : un avant-projet sommaire et un avant-projet définitif :

PHASE 1 : MARS À SEPTEMBRE 2022

- Auditer le schéma cycle établi par Inddigo
 - Étudier la faisabilité des aménagements proposés
 - Étudier le potentiel de variante
 - Prioriser les interventions
 - Fiabiliser les estimations des montants de travaux
- Établir la synthèse des caractéristiques techniques des aménagements et des contraintes (foncier, environnement, réseaux, coût, ...) ; schéma global des 8 itinéraires.
- ➔ Arbitrage du choix d'une solution qui sera ensuite déclinée à un niveau APS

PHASE 2 :

- Déclinaison des aménagements à un niveau APD

Les objectifs des ateliers du 1 et 2 mars avec les comités itinéraires étaient de :

- Présenter le bureau d'étude SCE aux comités itinéraires
- Présenter la méthodologie de travail de l'étude des itinéraires du schéma cycle
- Présenter le planning de la mission
- Communication de la liste des données d'entrées nécessaires à l'étude
- Échanger avec le comité d'itinéraire sur leurs premières alertes et interrogations

Les comités itinéraires/communes seront sollicités pour :

- La collecte des données d'entrée
- L'accompagnement lors des visites de terrain
- Analyse du tracé préférentiel et variante au regard des projets communaux / politique communale
- Eventuels comptages sur le périmètre communal, conduit par le sous-traitant Alyce
- Le département sera sollicité pour le recueil des données d'entrée et pour une séance de travail sur l'analyse des tracés préférentiels / variantes des segments concernés par des voiries départementales
- Le choix du tracé final (arbitrage des variantes)

La répartition des compétences :

Le Pays du Voironnais est compétent que sur les aménagements en site propre (voie verte et piste cyclable) mais pas sur les aménagements de voirie partagée (zones de rencontre, zone 30, bandes cyclables...).

La compétence sur le schéma cycle sera donc partagée avec les communes.

L'entretien des futurs aménagements :

L'entretien des aménagements cyclables construits dans le cadre du présent projet seront à la charge du Pays Voironnais. Ponctuellement et au cas par cas sur certains tronçons en centre-ville (ou en zone très urbaine) l'entretien pourra être délégué à la commune et indemnisé par le Pays Voironnais. Les coûts d'entretien seront estimés par SCE.

Le financement :

Voir tableau de répartition de la prise en charge.

Les acquisitions foncières :

Les acquisitions foncières nécessaires en zone urbaine devront être portées par la commune concernée avec une participation financière du Pays Voironnais.

Les acquisitions foncières en zone périurbaine seront portées et financées par le Pays du Voironnais.

Le Pays Voironnais pourra accompagner les communes n'ayant pas de moyens juridiques pour lancer seules les démarches.

Atelier 1 – 01/03/2022 8h30 - Comité d'itinéraire Voiron-Centr'Alp :

- Un schéma directeur des mobilités est en cours d'élaboration sur la commune de Saint Jean de Moirans. Il sera finalisé en avril.
- Le département demande à bien être associé aux échanges et aux arbitrages.
- Sur la commune de Voiron, l'arrivée de la voie verte des Cinq Lacs doit être prise en compte dans l'étude.
- D'autres études de faisabilité de projets cyclables avec un volet touristique ont été lancées dans le secteur (Cinq lacs...),
- L'objet de l'étude ne porte pas sur les itinéraires à vocation touristique identifiés au schéma vélo

Atelier 2 – 01/03/2022 10h30 - Comité d'itinéraire Moirans-Voreppe (Centr'Alp) :

- L'arrivée de l'entreprise Centr'Alp 2 va impacter les études sur le franchissement de la RD 1085.
- Les aménagements cyclables sur Voreppe sont déjà bien avancés, le projet doit se concentrer principalement sur les connexions entre les aménagements existants ou en travaux.
- Sur l'itinéraire qui relie La Buisse à Voreppe, la variante par le chemin des Balmes est abandonnée pour cause d'éboulements dangereux,
- Sur Voreppe, un quartier va être aménagé, l'étude est à peine commencée, le PLU doit être modifié pour la faisabilité du projet.
- L'itinéraire reliant Moirans à Voiron devra également intégrer un usage touristique.
- Une étude de mobilité globale est lancée en consultation sur Moirans. Les travaux devront se faire en fin d'année.
- Des études de comptage et de circulation ont déjà été faites sur le site de Centr'Alp.
- Le service ECO CAPV demande à être intégré dans les échanges et dans les arbitrages.

Atelier 3 – 02/03/2022 8h30 - Comité d'itinéraire Voiron-St Aupre :

- Initialement dans le schéma cycle, l'itinéraire 8 était prévu en jalonnement seulement.
- Des discussions inter-région sont en cours sur les potentiels itinéraires cycles touristiques.
- Dans le cadre du schéma directeur sur le parc de Chartreuse, un itinéraire est déjà pensé pour relier Voiron à Saint-Étienne-de-Crossey (itinéraire 8).
- Le comité alerte sur la dangerosité de la route des gorges.
- Le comité alerte sur l'importance de relier les gares du territoire entre-elles.
- La ville de Voiron est dans l'attente sur ces projets cycles dans le centre-ville tant que les départs et arrivées dans la commune des itinéraires du schéma cycle ne sont pas clairement définis.
- Le comité signale un gros potentiel vélo sur la liaison de Saint-Nicolas-de-Macherin.
- Il y a une volonté forte de la part des riverains pour relier les 3 communes (Voiron, Saint-Nicolas-de-Macherin et Saint-Étienne-de-Crossey) par des chemins communaux tout en gardant la tranquillité et l'identité du territoire
- La chocolaterie Bonnat s'implante son atelier sur la commune de Saint-Etienne-de-Crossey. Son implantation implique un potentiel détournement de voirie.
- SCE va préparer et transmettre une liste des comptages nécessaires sur le territoire autour de Voiron.

Atelier 4 – 02/03/2022 10h30 - Comité d'itinéraire Tullins-Moirans :

- La MOA a pris contact avec la SNCF qui n'est pas opposée au projet sur le principe. La MOA transmet le contact SNCF à SCE.
- L'itinéraire 2 qui relie Tullins et Moirans comprend de nombreuses interfaces avec le monde agricole.
- Des travaux sont à venir sur les voies de chemins de fer avec la fermeture des passages à niveau en octobre/novembre.
- Aujourd'hui l'itinéraire 2 est déjà jalonné au sud. Le comité signale que Vourey n'est pas indiqué dans le jalonnement. Une nouvelle version du document sera envoyée aux communes dans les prochains jours.
- Tullins mène des réflexions sur les mobilités dans le cadre du projet de la petite ville de demain qui devront être prise en compte dans le projet du schéma cycle.
- Des diagnostics sur les logements et la revalorisation des espaces publics sont en cours sur Tullins
- Vourey signale qu'il manque de stationnement pour les vélos et de liaison vers le cœur de village
- Le département souhaite obtenir le Label accueil vélo sur son territoire et a lancé des initiatives en ce sens. La MOA va se renseigner.
- Vourey signale que beaucoup de riverains de Vourey vont à la gare de Moirans en vélo.
- Un itinéraire entre Tullins et St Marcellin est à venir dans le cadre du schéma cycle sur le territoire de St-Marcellin pour un usage de cyclo-touristique et un usage quotidien (lycéen).
- Tullins signale un point dur au niveau du passage sous la gare de Tullins. Un projet global de réaménagement du pôle d'échange de Tullins est à prévoir dans le cadre d'un autre projet.

Données d'entrée :

- Pays Voironnais : DE itinéraires bien reçues, ainsi que les données SIG : transmettre à SCE les itinéraires avec typologie des aménagements par segments (Inddigo ?)
- Communes : collecte des DE en cours

PLANNING 2022 :

Courant mars - avril : Collecte des données d'entrées et visites de terrain

Fin juillet : Rendu de la phase 1 par SCE

Septembre : COPIL rendu et présentation par itinéraire



sce

Aménagement
& environnement

